



Visé par le Maire et le secrétaire de séance  
Affichage en Mairie le 10 avril 2025

## CONSEIL MUNICIPAL (3-2025)

Séance du 8 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le huit avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 01/04/2025

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; les adjoints CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien, KURAST Xavier /**formant la majorité des membres en exercice.**

M.CHARRET Thierry, a été désigné comme secrétaire de séance.

### COMPTE-RENDU

7 délibérations ont été adoptées à l'unanimité - n°19 à 25

→ **Vote du budget 2025** : les élus bâtisseurs de la mandature 2020-2026 votent un budget historique dépassant le million d'euros en investissement sans augmenter les impôts locaux : une grue de chantier dans le ciel de CHAZEMAIS !

#### TOPO introductif du MAIRE avec données chiffrées :

Le Maire présente avec beaucoup d'engouement le dernier budget de sa mandature qui devrait marquer l'histoire et il se réjouit d'avoir contribué à développer des projets rendant attractif son territoire et d'avoir réussi à développer « le vivre et le faire ensemble » et tout ça en seulement cinq ans puisque la crise sanitaire a amputé d'une année son action. *Un signe symbolique : une grue de chantier s'élève dans le ciel de CHAZEMAIS : nous sommes heureux de travailler pour l'avenir.*

Il ne reste plus qu'un an de mandat : « je vous propose ce soir de voter un budget historique avec 1 039 254,96 € inscrits en section d'investissement ! ».

Toutes nos réalisations ont vu le jour sans aucune augmentation fiscale pour les foyers. Les taux d'imposition des ménages ont été maintenus.

Nous sommes allés encore plus loin dans notre démarche solidaire en instaurant le dispositif de la « cantine à 1 euro » c'est-à-dire la tarification sociale de la cantine pour les élèves qui fréquentent notre école publique que nous avons baptisée Hubertine AUCLERT, au début de notre mandat.

Certes la situation d'aujourd'hui est le fruit et l'héritage d'une gestion saine mais c'est aussi la poursuite d'une gestion administrative et budgétaire rigoureuse au quotidien.

Les situations excédentaires en fonctionnement (105 000 €) et en investissement (247 000 €) de 2024 permettent d'abonder le budget primitif 2025.

74 296 € sont ainsi dégagés de la section de fonctionnement pour couvrir notre autofinancement en recette d'investissement.

Tous nos dossiers de demande de cofinancements pour notre grand projet de tiers-lieu devraient couvrir environ 73% du projet global : l'Europe, l'Etat, la Région et le Département se sont engagés à nous soutenir.

L'encours de notre dette est très faible (18 648 € de remboursement de capital et 600 € d'intérêts).

Les recettes fiscales et les dotations d'Etat sont annoncées en augmentation. **Une fois de plus, la Municipalité, en 2025, n'augmentera pas ses taux d'impôts locaux (24,66% TH ; 35,37% TFB ; 47,09% TFNB).** Notre base d'imposition prévisionnelle augmente quant à elle. (238 668 € produits fiscaux attendus et 162 300 € de dotations d'Etat).

Tous ces paramètres permettent aujourd'hui de présenter un budget équilibré à 585 400,70 € en fonctionnement et à 1 039 254,96 € en investissement.

111 732 euros ont été empruntés en 2024 ; 82 729,83 euros le seront en 2025. Nous sommes confiants et prudents, nous ne souhaitons surtout pas dépasser notre capacité d'emprunt fixée à 300 000 €.

Ce mandat, réalisé au-delà de nos engagements, souligne, le dynamisme - l'engagement - la compétence de toute notre équipe municipale. Vous êtes toutes et tous entrepreneurs, au service quotidien de toute la population qui ne cesse d'augmenter : MERCI à vous toutes et à vous tous, sans oublier le service public rendu par nos quatre agents municipaux.

Cette année encore, nous accueillons de nouvelles familles, avec enfants ou enfants à venir. Le carnet rose des naissances et des mariages est au beau fixe.

Cette fois-ci, nos remerciements vont à nos administrés pour la confiance qu'ils nous accordent.

### **RESPECT DE NOTRE HISTOIRE COMMUNALE ET PATRIMONIALE**

Nous bâtissons tout en préservant notre patrimoine qui nous est cher et en défendant notre bocage bourbonnais tant sollicité pour y accueillir des projets allant à l'encontre de notre vision de la protection de notre environnement et de notre cadre de vie.

- C'est la réhabilitation du 25 Route de Vallon-en-Sully : après l'acquisition d'une maison d'habitation que nous avons rénovée pour y accueillir un nouvel ERP avec un éco-parc et une aire de jeux.
- C'est la réhabilitation de la Maison du garde en tiers-lieu pour y accueillir le seul commerce de proximité dans lequel la gestion associative du grillon en fait un vrai lieu de vie central à notre village.
- C'est bientôt une nouvelle destination des logements communaux aux n° 3- 5- 7 Route de Vallon-en-Sully, qui devraient se transformer en MAISON CITOYENNE PARTAGÉE ouverte à la vie associative et bénévole, au cœur du village, à côté de la Mairie.
- C'est le projet d'une Maison de la nature à proximité du stade municipal.
- C'est une réserve foncière, dite « dent creuse » de 25 387 m<sup>2</sup> pour y créer une zone d'habitation individuelle en centre bourg.

Toute cette démarche, de conservation et de valorisation de notre histoire, de notre patrimoine a été mise en lumière grâce au formidable groupe de travail, orchestré par mon premier adjoint, Thierry CHARRET (à qui l'on doit au passage, le rendez-vous trimestriel de notre journal municipal très apprécié de tous et notre page facebook très animée).

Des recherches historiques affinées, allant jusqu'aux archives départementales de Moulins, ont été réalisées et ont permises de mettre en œuvre :

- En 2023 : une exposition sur 100 ans d'histoire en photographies.
- En 2025 : une autre exposition est en préparation sur l'histoire du bâti dans notre village.

**Avec vous toutes et vous tous, CHAZEMAIS « s'anime, s'active, se cultive », animé par « la passion de construire ensemble notre territoire ».**

**→ Toutes les subventions aux associations communales sont reconduites à l'identique dans le vote du budget 2025**

Ce sont neuf associations subventionnées par la commune à hauteur de 22 955 € au total. Les bénéficiaires sont Le Grillon, Allier Sésame Autisme, Amicale laïque, Comité des Fêtes, Club Joie et Amitié, Entente Cycliste Chazemais Vaux, Gym détente, Vallon Huriel Chazemais Tennis et USV Foot section jeunes.

Il est normal d'accompagner et de soutenir la vie associative et bénévole qui constitue le véritable cœur du lien social au sein du village. Par ailleurs, toutes les salles communales et le prêt de mobilier sont mis à leur disposition gracieusement pour l'organisation des nombreuses manifestations. Un grand merci pour leur engagement : « c'est ça le faire et le vivre ensemble ».

**→ La participation de l'employeur à la protection sociale des agents a été votée en augmentation dans le vote du budget 2025**

A compter du 1<sup>er</sup> mai, la participation de l'employeur passera de 13 à 26 € mensuel pour la couverture prévoyance maintien de salaire.

→ *Deux demandes de subventions seront sollicitées auprès du département de l'Allier au titre de la solidarité et des travaux de voirie*

Comme chaque année des travaux d'entretien de la voirie communale sont prévus pour un montant de 12 824 € HT subventionnés à hauteur de 30%. Des travaux concernant l'entretien du patrimoine communal, des achats de matériel et d'équipements divers devraient être subventionnés par la solidarité départementale couvrant 50% de 10 000 € HT de dépenses.

→ *Une vision moderne et respectueuse de notre environnement réaffirmée en s'opposant à un nouveau projet de parc éolien dans le département limitrophe du Cher*

Les élus de Chazemais ont à cœur de choyer leur territoire, de protéger leur bocage naturel et ont la volonté de développer le tourisme dans un monde rural préservé. Au nom de ces valeurs, le Conseil Municipal dans sa majorité (9 voix pour et 2 abstentions) délibère contre la demande d'implantation d'un parc éolien prévu dans le département limitrophe du Cher. Le projet est porté par la société CE RENFR 610 de Béziers, sur les communes de Saint-Vitte et d'Epineuil-le-fleuriel. La délibération sera transmise à la Préfecture du Cher. Actuellement une enquête publique est en cours concernant ce dossier, jusqu'au 18 avril.

---

#### **Informations diverses :**

- Saisine de la police de l'eau pour pollution de la mare communale au lieu-dit « La Prugne ».
- Une prochaine parution du Journal municipal édition Printemps 2025, bientôt dans chaque boîte aux lettres.

#### **Chazemais s'anime, Chazemais se cultive**

D'ici le prochain conseil municipal, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de rendez-vous organisés par la municipalité. Un calendrier très chargé à été remis à chaque conseiller.

Le prochain proche rendez-vous, étant avec les jeunes familles mais aussi avec les grands-parents, pour l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs du lundi 21 avril organisée au stade municipal à 11h00. Petits et grands de la commune sont invités à y participer (sur inscription au Grillon au 06.42.58.11.25).

Toutes les manifestations municipales et associatives sont annoncées sur la page facebook CHAZEMAIS au cœur et sur le site internet de la commune [www.chazemais.fr](http://www.chazemais.fr).

***Prochain Conseil Municipal, le mardi 24 juin, à 18h15***